

## Lieu de formation au permis et formations

### 2 roues (AM Scooter, A1, A2, A) & remorques (BE, B96) :

Les exercices aux cours théoriques du code de la route, au leçons, aux cours collectifs, aux rendez-vous pédagogiques, aux évaluations, aux séances de conduite et pour l'examen pratique : aurons lieux, ainsi que les débuts et fins de séances, à l'agence « Glazik Conduite (coordonnées en pied de page) », en libre accès (dans la limite légale autorisée de personnes, hors ordre de limitation), aux heures d'ouverture de l'agence et selon les heures habituelles ou de rendez-vous, également afin de prendre et déposer le véhicule, ou, pour la formation pratique, de tout autre endroit préalable défini, avec une adresse précise et une heure précise, dans la logique de la vie privée de l'élève, qui peut-être son domicile, son établissement scolaire, son travail, ou tout autre endroit justifié par lui-même en tant que majeur ou ses parents ou son responsable légal pour les mineurs, le temps de trajet restant alors à l'enseignant afin de faire le chemin jusqu'à l'agence sera décompté du temps effectif de conduite prévu pour l'élève.

La piste d'entraînement est située : centre des mines – 29510 Bric, à 10 minutes en automobile, l'usage de celle-ci est libre pour nos enseignants étant la seule auto école à s'en servir. L'amplitude horaire de la piste est de 8h00 à 19h30 du lundi au samedi, et celle-ci ne possède pas d'algèco, mais les toilettes et des boissons chaudes sont disponibles à l'école de conduite avant et après les cours qui sont d'une durée de 1h30 à 2h00.

Toutes les séances et rendez-vous doivent être annulés au préalable 2 jours à l'avance.



## Formation « B96 »

PTAC voiture + remorque : inférieur à 4250kg

### Forfait de 7 heures\*

- 390 €

+ Les frais d'inscription + livret remorque

+ Forfait 7h de conduite (plateau & circulation)

- heure de conduite supplément ..... 60 €

*Cette formation ne fait pas l'objet d'un examen, et peut-être effectuée sur une journée ou deux demi-journées.*

### Mode de règlement, lors de l'inscription :

- Paiement comptant à l'inscription.

### Pièces à fournir (au format PDF par mail) :

- 1 copie couleur de la carte d'identité (recto verso)

- 2 photos d'identité (de préférence Ephoto numérique avec signature)

- 1 justificatif de domicile de moins de 6 mois (facture de gaz, eaux, électricité, téléphone, ou une feuille d'impôts),

si le justificatif n'est pas au même nom :

& une attestation manuscrite d'hébergement,

& une copie de la carte d'identité de la personne citée sur le justificatif de domicile ,

- 1 copie des permis déjà obtenus

- 1 copie de de l'ASSR2 (pour les moins de 21ans)

- 1 copie de la JDC ou une attestation de situations vis à vis du service national (pour les 17-24ans)



Ne pas jeter sur la voie publique  
Suivez nous sur nos pages



Tarif valable 6 mois, jusqu'au 01/07/2021

### Glazik Conduite

Agrément n° E0602964920  
1ter rue du Général de Gaulle  
29510 Bric

Email : [glazikconduite@gmail.com](mailto:glazikconduite@gmail.com)

Tél : 02.98.57.73.25

Portable : 06.20.51.02.60  
auto-ecole-quimper.com

Les lundi, mercredi, vendredi : 15h30 - 19h30

Mardi : 14h30 - 18h30

Judi : Fermé

Samedi : 09h - 12h30 / 14h - 16h30

### Le Cap Horn

Agrément n° E0602964910  
10 Rue de Pont l'Abbé  
29000 Quimper

Email : [autoecoleducaphorn@gmail.com](mailto:autoecoleducaphorn@gmail.com)

Tél : 02.98.53.70.90

Portable : 06.07.54.90.29  
auto-ecole-quimper.com

Du lundi au mercredi : 09h00 - 12h00

Judi : Fermé

Vendredi : 09h00 - 12h00

Samedi : Fermé

## Programme et déroulement de la formation au permis « B96 » :

Conduire un ensemble composé d'un véhicule tracteur relevant de la catégorie B du permis de conduire auquel est attelée une remorque dont le poids total autorisé en charge PTAC et supérieur à 750 kilogrammes, lorsque la somme des PTAC du véhicule tracteur et de la remorque est supérieure à 3500 kilogrammes sans excéder 4250 kilogrammes.

### Les enjeux de la formation à la conduite,

La conduite d'un ensemble de véhicules présente de réelles spécificités qu'il faut être en mesure de correctement maîtriser.

Ce programme se veut une vue d'ensemble, aussi exhaustive que possible, des compétences théoriques et pratiques qu'un conducteur, responsables et autonomes, doit acquérir pour ne pas mettre sa sécurité et celle des autres en danger.

Au travers de ce programme, avec l'aide de votre formateur, vous allez apprendre et comprendre les règles du code de la route, notamment celle qui concerne plus spécifiquement ce type de véhicule que vous apprenez à conduire, mais aussi apprendre et comprendre comment maîtriser le maniement du véhicule en marche avant et arrière, la nécessité de partager la route en bonne intelligence avec les autres usagers et d'adapter des comportements de conduite citoyens et responsables, la nécessité de la prise de conscience des risques et des limites propres à sa Conduite et à celle des autres.

Votre formateur est à vos côtés pour vous guider et vous conseiller.

### L'évaluation de départ

L'évaluation de départ est obligatoire avant la signature de tout contrat de formation.  
Cette séance d'entretien, d'observations et d'exercices dure entre 30 et 50min.

### Objectif de l'évaluation :

- Permet de savoir qu'elles sont vos motivations, vos prérequis en matière de connaissances (du véhicule et psychomotrices) et l'expérience que vous avez déjà acquises,  
- Permet de prévoir la durée de la formation, le prévisionnel des heures de conduite nécessaire ainsi que sa proposition chiffrée.

### Le moyen utilisé :

- L'évaluation est effectuée en véhicule correspondant à la formation, à l'aide d'un formulaire papier.

### La formation théorique, durée de 4h.

Cette séquence alterne théorie et pratique et à pour objet l'acquisition de savoirs et de savoir-faire spécifiques indispensables à la prise en charge et à l'utilisation en toute sécurité de ce type d'ensemble.

Connaître et comprendre l'utilité de la réglementation concernant,

- Le poids et masse, le poids à vide (PV), Le poids total autorisé en charge (PTAC), Le poids total roulant autorisé (PTRA), Les masse en charge maximale admissible, le poids réel et la charge,
- Les plaques, plaque d'immatriculation, plaque d'identification, la plaque de tare,
- Le freinage des remorques,
- Les rétroviseurs additionnels, dispositions réglementaires, les équipements obligatoires de la remorque. Feux, Éclairage de la plaque d'immatriculation, dispositif réfléchissant, clignotant. équipements obligatoires supplémentaires pour les remorques dont la largeur est supérieure à 1m60 ou à 2m10, le triangle de pré signalisation.

Connaître et comprendre l'utilité de la signalisation et des règles de circulation spécifiques à la conduite d'un ensemble,

- Signalisation spécifique,
- L'utilisation des voies, Notamment pour les ensembles de plus de 7 mètres de long ou de plus de 3,5 tonnes,
- Le chargement, répartition et arrimage.

Connaître et comprendre l'utilité des vérifications à effectuer avant le départ

- Vérification de l'état du véhicule tracteur, notamment au niveau des freins, état des suspensions, état du dispositif d'attelage,
- Vérification de l'état et du bon fonctionnement des feux du véhicule tracteur et de la remorque,
- Vérification de l'état et de la pression des pneumatiques du véhicule tracteur et de la remorque.

Réalisation d'exercice d'attelages et de dételage,

- Connaître et réaliser en sécurité les différentes étapes d'un attelage et d'un dételage, s'assurer avant le départ, de la bonne réalisation des différentes opérations pour le maintien de la sécurité.

Réalisation des exercices de maniabilité,

- Réalisation de marche arrière en ligne droite avec arrêt de précision,
- Réalisation de marche arrière sinuose entre des portes avec l'arrêt de précision.

### Formation pratique durée 3h,

L'objectif de cette séquence est de travailler sur l'adaptation des comportements de conduite du ou des élèves aux particularités de la conduite d'un ensemble et de susciter une prise de conscience des risques qui sont associés.

La séquence de circulation s'effectue avec un maximum de 3 élèves dans le véhicule tracteur.

Chaque élève conduit 50 minutes au minimum, il bénéficie des explications et des conseils de l'enseignant. L'accent est mis notamment sur,

- La maîtrise de l'ensemble, masse, gabarits, rapport vitesse puissance, phénomène d'oscillation latéral,
- Les angles morts,
- Les changements de direction,
- La prise en compte des autres usagers, notamment les usagers vulnérables
- L'information et la communication avec les autres usagers,
- L'anticipation les distances de freinage et d'arrêt
- Les trajectoires, virage, voie étroite,
- La maîtrise de l'ensemble et le partage de la route notamment dans les situations de croisement et de dépassement.

A l'issue de cette phase de conduite, 10 minutes sont consacrées au bilan de la prestation de chaque élève. ce bilan comprend,

- Le ressenti de sa prestation par l'élève,
- Dans le cadre d'une formation collective, un échange avec les autres élèves sur ce qu'ils ont perçu de la prestation,
- Un bilan de la prestation, réalisée par l'enseignant de la conduite accompagnée de conseils en lien avec la conduite de ce type d'ensemble.

### Attestation

A l'issue de la formation, l'établissement agréé vous délivre une attestation de formation. vous devez ensuite déclarer cette nouvelle mention sur le site de l'ANTS pour faire apparaître celle-ci.

### Glazik Conduite

Agrément n° E0602964920  
1ter rue du Général de Gaulle  
29510 Bric

Email : [glazikconduite@gmail.com](mailto:glazikconduite@gmail.com)

Tél : 02.98.57.73.25

Portable : 06.20.51.02.60  
auto-ecole-quimper.com

Les lundi, mercredi, vendredi : 15h30 - 19h30

Mardi : 14h30 - 18h30

Judi : Fermé

Samedi : 09h - 12h30 / 14h - 16h30

### Le Cap Horn

Agrément n° E0602964910  
10 Rue de Pont l'Abbé  
29000 Quimper

Email : [autoecoleducaphorn@gmail.com](mailto:autoecoleducaphorn@gmail.com)

Tél : 02.98.53.70.90

Portable : 06.07.54.90.29  
auto-ecole-quimper.com

Du lundi au mercredi : 09h00 - 12h00

Judi : Fermé

Vendredi : 09h00 - 12h00

Samedi : Fermé